



REGLEMENT INTERIEUR

Adopté à l'Assemblée Générale du 23 juin 2016

Article 1 :

L'association Gymnastique Volontaire des Aix d'Angillon est affiliée au comité départemental de Gymnastique Volontaire, sis rue Gaston Berger à Bourges. Les activités proposées fonctionnent aux jours, heures et lieux définis lors de l'assemblée générale.

Article 2 :

Le (la) président(e) de l'association est garant de l'emploi, d'un encadrement de qualité, en possession des diplômes requis pour l'animation concernée. L'animatrice est responsable de l'animation pédagogique.

Article 3 :

Le comité de direction de l'association est garant du bon déroulement des séances et se réserve le droit d'exclure des cours un adhérent perturbateur, après avertissement.

Article 4 :

Chaque adhérent doit être titulaire de la licence FFEPGV de l'année concernée et doit avoir acquitté sa cotisation annuelle au plus tard le 01 décembre de l'année en cours. Au-delà de cette date et après concertation du comité de direction, l'adhérent n'aura plus accès au cours.

Toute cotisation ou arrêt des cours à l'initiative du licencié, en cours d'année, n'ouvre pas droit à une réduction ou à un remboursement de cotisation.

L'inscription doit s'accompagner en outre d'un certificat médical d'aptitude. Les certificats médicaux doivent être rendus au plus tard le 15 octobre de l'année en cours. Toute personne qui n'aura pas donné son certificat médical ne pourra plus participer au cours aussi longtemps qu'elle n'aura pas rendu ce certificat (le certificat médical est obligatoire pour être couvert par l'assurance en cas d'accident).

Une cotisation supplémentaire (5.00 €), sera demandée à l'inscription, à toutes les personnes (enfants, ados, adultes) qui participent au gala de fin d'année prévu au mois de juin, pour l'achat de matériel nécessaire à la confection des costumes.

Article 5 :

Les parents sont tenus d'indiquer sur la fiche de renseignement licencié tous les éléments utiles pour l'accueil de l'enfant dans de bonnes conditions :

- Personnes accompagnatrices
- Personnes à contacter en cas d'urgence
- Maladies, handicap ...

Ils s'engagent à communiquer immédiatement toute modification pouvant survenir au cours de l'année, par rapport à cet état premier.

Article 6 :

La section est responsable de l'enfant à compter de l'heure d'accueil jusqu'à l'heure de sortie du cours. Accompagnez votre enfant dans la salle et assurez-vous que l'animatrice est présente.

Article 7 :

Chaque adhérent participant au cours de "gym d'entretien" et "gym dynamique" devra apporter un tapis de sol.

Article 8 :

Toute personne non licenciée n'est pas acceptée pendant les cours.

INFORMATIONS 2016 / 2017

Nb de cours/semaine	Prix Cours/An	Licence	Total/An
Cours mercredi enfants / ados	75	28 €	103.00 €
1 cours adulte	75	33 €	108.00 €
2 cours adulte	90	33 €	123.00 €
3 cours adulte	110	33 €	143.00 €
4 cours adulte	130	33 €	163.00 €
Cours Zumba seul	25	33 €	58.00 €

Le prix de l'adhésion pour l'année = Prix cours/an + licence.
+ 5 € pour les personnes qui participent au gala

<i>Adultes cours de Gym d'Entretien</i>	<i>Lundi 19h-20h</i>	<i>CHRISTELLE</i>
<i>Enfants 5 à 6 ans cours de Gym Danse</i>	<i>Mercredi 13h30-14h25</i>	<i>MARIE</i>
<i>Ados 11 à 15 ans cours de Gym Danse</i>	<i>Mercredi 14h25-15h20</i>	
<i>Enfants 7 à 10 ans cours de Gym Danse</i>	<i>Mercredi 15h20-16h15</i>	
<i>Adultes cours de Gym Dynamique</i>	<i>Jeudi 19h-20h</i>	
<i>Adultes cours de Gym Zumba **</i>	<i>Jeudi 20h00-21h00 (1 fois / mois)</i>	
<i>A partir de 16 ans cours Gym Danse **</i>	<i>Jeudi 20h00-21h00</i>	

Cours Zumba ** :

29 septembre 2016	09 février 2017
13 octobre 2016	30 mars 2017
24 novembre 2016	27 avril 2017
15 décembre 2016	15 juin 2017
26 janvier 2017	29 juin 2017

**** Si le nombre de personne n'est pas suffisant pour le cours de Gym Danse le jeudi de 20h00 à 21h00, ce cours sera remplacé par de la zumba. Ce cours sera alors considéré comme 1 cours adulte au prix de 108.00 €**

Pour plus de renseignements :

Présidente : Céline Landon ☎ : 06.50.06.08.99
Secrétaire : Liliane Ligny ☎ : 02.48.64.29.38
Trésorière : Sylvie Bedin ☎ : 06.83.65.68.31

Adresse email : agva.lesaix@outlook.fr